



Ville de

Saint-Juéry

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/11/2024

Reçu en préfecture le 20/11/2024

Publié le 20/11/2024

ID : 081-218102572-20241118-2024DEL46-DE



Date de la convocation :
12 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-neuf novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de la salle de la Gare sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 24/46

Membres Présents :

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Thierry CAYRE, Corinne PAWLACZYK, Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Bernard BENEZECH, Benoît JALBY, Camille DEMAZURE, Franck GALINIÉ, Béatrice ALAUX, Nathalie COUVREUR, Laurence GAVALDA, Béatrice FARIZON, Marie-Christine VABRE, Michel SALOMON, Murielle COUPLÉ, Vincent MARTY, Georges MASSON, Patrick SIRVEN,

Nombre de conseillers

En exercice : 29
Présents : 22
Délégation de vote : 2
Absents : 5

Membres excusés :

Dalila GHODBANE pouvoir à Benoît JALBY
Patricia RAINESON pouvoir à David DONNEZ

Membre(s) absent(s) :

Emile DELPOUX, Christophe TAUZIN, Patrick MARIE, Marjorie MILIN, Isabelle BETTINI

Secrétaire : Thierry CAYRE

Le quorum est atteint.

Objet de la délibération

**AVENANT FONDS DE
CONCOURS TERRAIN
SYNTHETIQUE**

Par délibération du 10 février 2022, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois a approuvé l'attribution de fonds de concours d'investissement aux communes de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

La commune de Saint Juéry a sollicité la communauté d'agglomération de l'Albigeois le 22 août 2023 pour un fonds de concours concernant la mise en place d'une aire de grand jeu synthétique et ses vestiaires dédiés sur le complexe de l'Albaret. Le fonds de concours s'élève à 316 049 €.

En date du 19 juin 2024, la commune de Saint Juéry sollicite à nouveau la communauté d'agglomération de l'Albigeois pour un avenant du fonds de concours concernant la mise en place d'une aire de grand jeu synthétique et ses vestiaires dédiés sur le complexe de l'Albaret.

Votes :

Adopté à l'unanimité

L'avenant au fonds de concours sollicité s'élève à 35 000 €.

Après examen du dossier déposé et des crédits disponibles sur l'enveloppe de fonds de concours 2022-2025 pour la commune de Saint Juéry, la demande d'avenant, objet de la présente délibération est déclarée recevable.

- Vu le code général des collectivités,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande d'avenant du fonds de concours concernant la mise en place d'une aire de grand jeu synthétique et ses vestiaires dédiés sur le complexe de l'Albaret. L'avenant au fonds de concours sollicité s'élève à 35 000 €.

AUTORISE monsieur le maire à signer l'avenant annexé à la présente délibération.

Le Maire

David DONNEZ



Le secrétaire de séance

Thierry CAYRE